## Bourses de la Société québécoise des infrastructures

## Description:

La Société québécoise des infrastructures (SQI), gestionnaire du parc immobilier de l'État québécois, souhaite encourager le développement professionnel des futurs architectes qui contribueront à l'amélioration des paysages urbains de demain. La SQI offre deux bourses, assorties d'un stage d'été, aux étudiants qui sont inscrits à un programme en architecture de la Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design de l'Université Laval.

Les bourses et les stages seront attribués aux étudiants qui manifestent, tant par le dynamisme et l'engagement dans leur parcours personnel que par l'excellence de leurs performances académiques, le potentiel de développer une carrière exceptionnelle dans la pratique traditionnelle ou dans des champs d'activités plus spécifiques, tels que la programmation architecturale ou l'expertise des technologies du bâtiment.

Clientèle visée :

Étudiantes et étudiants inscrits à temps complet à l'École d'architecture de

l'Université Laval:

 qui ont acquis un minimum de 60 crédits au premier cycle, au moment du dépôt du dossier de candidature;

• ou qui sont inscrits au deuxième cycle.

Valeur:

Deux bourses annuelles de 2 500 \$ (non renouvelables) assorties chacune d'un stage estival rémunéré au siège social de la SQI à Québec.

**Stage**: été 2015, durée et tâches à déterminer, dans les secteurs de l'expertise et/ou de la gestion de projets, admissibles au programme de stages de l'OAQ.

Domaine: Architecture

Critères d'admissibilité : • avoir la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent;

 être inscrit à temps complet en architecture au moment du dépôt du dossier de candidature et pendant l'année d'attribution de la bourse;

Constitution du dossier :

Le dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes :

• formulaire de mise en candidature;

• lettre de présentation décrivant notamment son implication dans son milieu social et académique, sa motivation en tant que futur architecte, ainsi que sa perception quant à l'importance d'une architecture publique de qualité;

curriculum vitae détaillé;

• copie du plus récent relevé de notes (copie Capsule acceptée)

Critères de sélection :

Qualité du texte de la lettre de présentation (10 %) Implication et leadership (30 %) Excellence du dossier scolaire (30 %)

Excellence du dossier scolaire (30 Qualité du curriculum vitae (30%)

Les résultats du concours seront connus au mois de décembre 2014. Les bourses et les stages seront attribués au mois d'avril 2015.

Dépôt du dossier et information : avant midi, vendredi le 28 novembre 2014

à Anne Boisvert

École d'architecture de l'Université Laval Téléphone : (418) 656-2131 poste 7850

anne.boisvert@arc.ulaval.ca